



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



4-5 ÉDITO

6-7 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

8-9 L'INTERCOMMUNALITÉ

10-11 LE PROJET DE TERRITOIRE ET LES PROJETS STRUCTURANTS

12-13 LE BUREAU EXÉCUTIF ET LA CONFÉRENCE DES MAIRES

14-15 LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES COMMISSIONS

16-17-18 LES DONNÉES FINANCIÈRES

19-20-21 LES RESSOURCES HUMAINES

22>33

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

24-25 Développement
économique

26-27 Tourisme

28-29 Culture

30-31 Lecture publique

32-33 Sports



34>45

AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

36-37 Transition énergétique

38-39 Gestion des déchets

40-41 GEMAPI

42-43 Assainissement non collectif

44-45 Urbanisme



46>55
**SOLIDARITÉ
FAMILLE**

- 48-49** Petite enfance
- 50-51** Enfance Jeunesse
- 52-53** Relais emploi
- 54-55** Projet Social Territorialisé



56>67
RESSOURCES INTERNES

- 59-59** Prévention
- 60-61** Moyens généraux
- 62-63** Communication
- 64-65** Marchés publics
- 66-67** Services techniques et maintenance des véhicules





Fabien CRUVEILLER,

Président de la communauté de communes du Piémont Cévenol.

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Le Piémont Cévenol est né en 2013. Les différents acteurs institutionnels, associatifs et socio-économiques ont su en affirmer l'unité et en construire l'identité. Ce rapport d'activité présente et valorise l'ensemble des actions que nos équipes mènent afin de rendre ce territoire, qui regorge d'atouts, toujours plus dynamique et attractif.

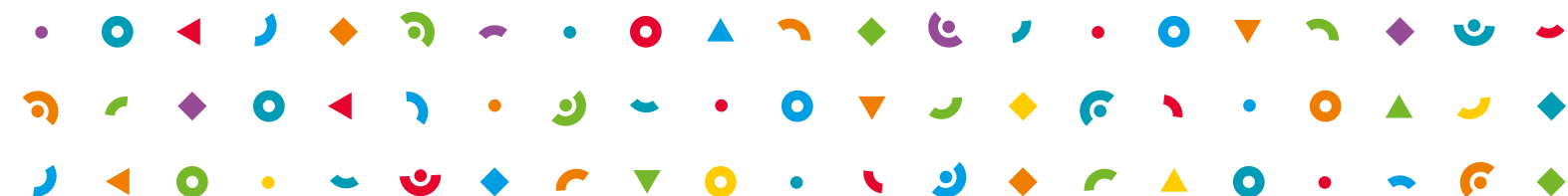
En 2021, dans un contexte sanitaire, économique et social particulièrement compliqué et évolutif où nous avons dû sans cesse nous adapter, réagir et faire face, je tiens à vivement saluer l'engagement fort des élus et le remarquable travail réalisé par nos agents au service du Piémont Cévenol et de ses habitants.

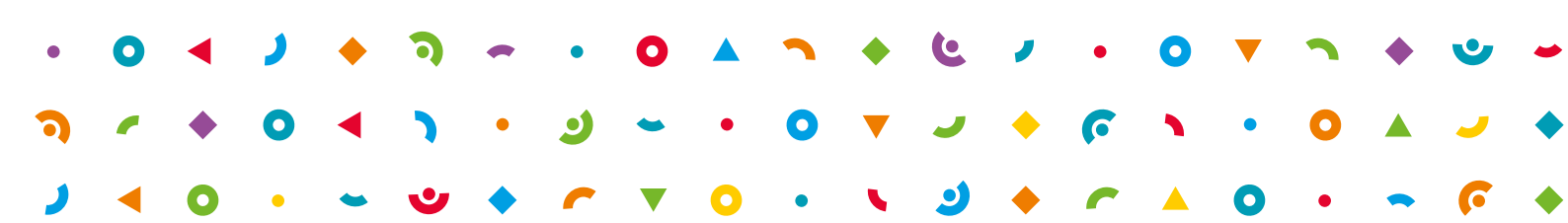
Nous avons su poursuivre notre projet de territoire "Pour une ruralité moderne" selon les trois piliers de notre développement durable :

- **Une politique affirmée à destination des familles**, performante en matière d'enfance et de jeunesse, volontariste au niveau du sport et de l'offre culturelle, étoffée concernant l'accompagnement et les services de proximité.
- **Un développement territorial dynamique** que l'on retrouve dans les outils de planification stratégiques comme de façon opérationnelle au niveau de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises, dans notre vocation touristique ou encore notre projet alimentaire.
- **Une transition énergétique et environnementale courageuse**, couplée avec des actions dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et qui vise à transcender les démarches de sensibilisation et de prévention en faveur d'une dimension opérationnelle forte et efficace.

Pleinement mobilisés, c'est ainsi que nous défendons avec responsabilité, vigueur et détermination le développement durable de notre territoire rural.

Bien cordialement.

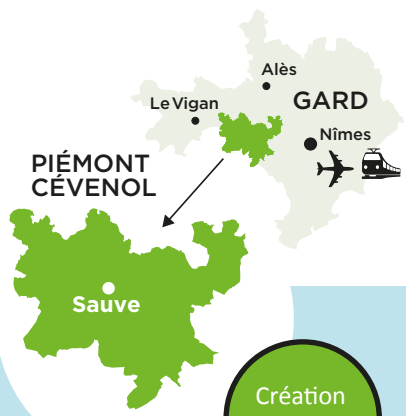
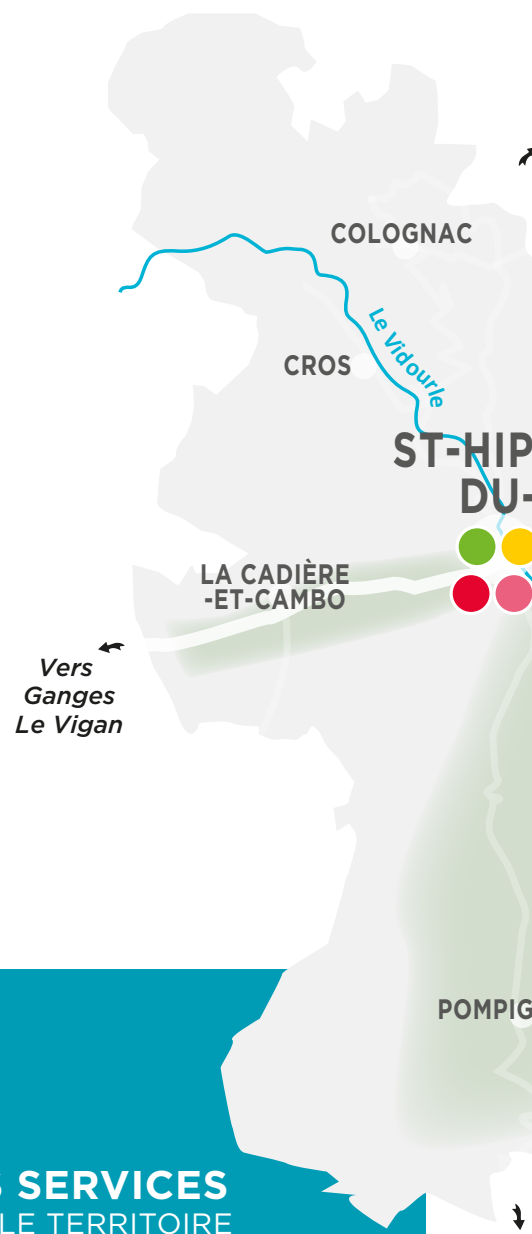




PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le Piémont Cévenol est un territoire rural occupé très largement par des espaces naturels et agricoles et situé au carrefour de plusieurs pôles urbains importants : Nîmes, Alès et Montpellier.

Notre territoire attire de plus en plus de résidents permanents pour la qualité de son cadre de vie, à en moyenne 1h de la mer et 1h de la montagne. Quatre bourgs centres maillent le territoire : Saint-Hippolyte-du-Fort (4 043 hab.), Quissac (3 250 hab.), Sauve (1 950 hab.), Lédignan (1 486 hab.).



Création
2013

451
km²



34
communes



22 459
habitants*



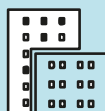
633
associations



3 156
établissements
présents



360
exploitations
agricoles



3
zones
d'activités

LES SERVICES SUR LE TERRITOIRE

-  SERVICES ADMINISTRATIFS
-  DÉCHETTERIES
-  ACCUEILS DE LOISIRS
-  ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
-  CRÈCHES
-  LIEUX D'ACCUEIL ENFANT PARENT ET RELAIS PETITE ENFANCE
-  RELAIS EMPLOI

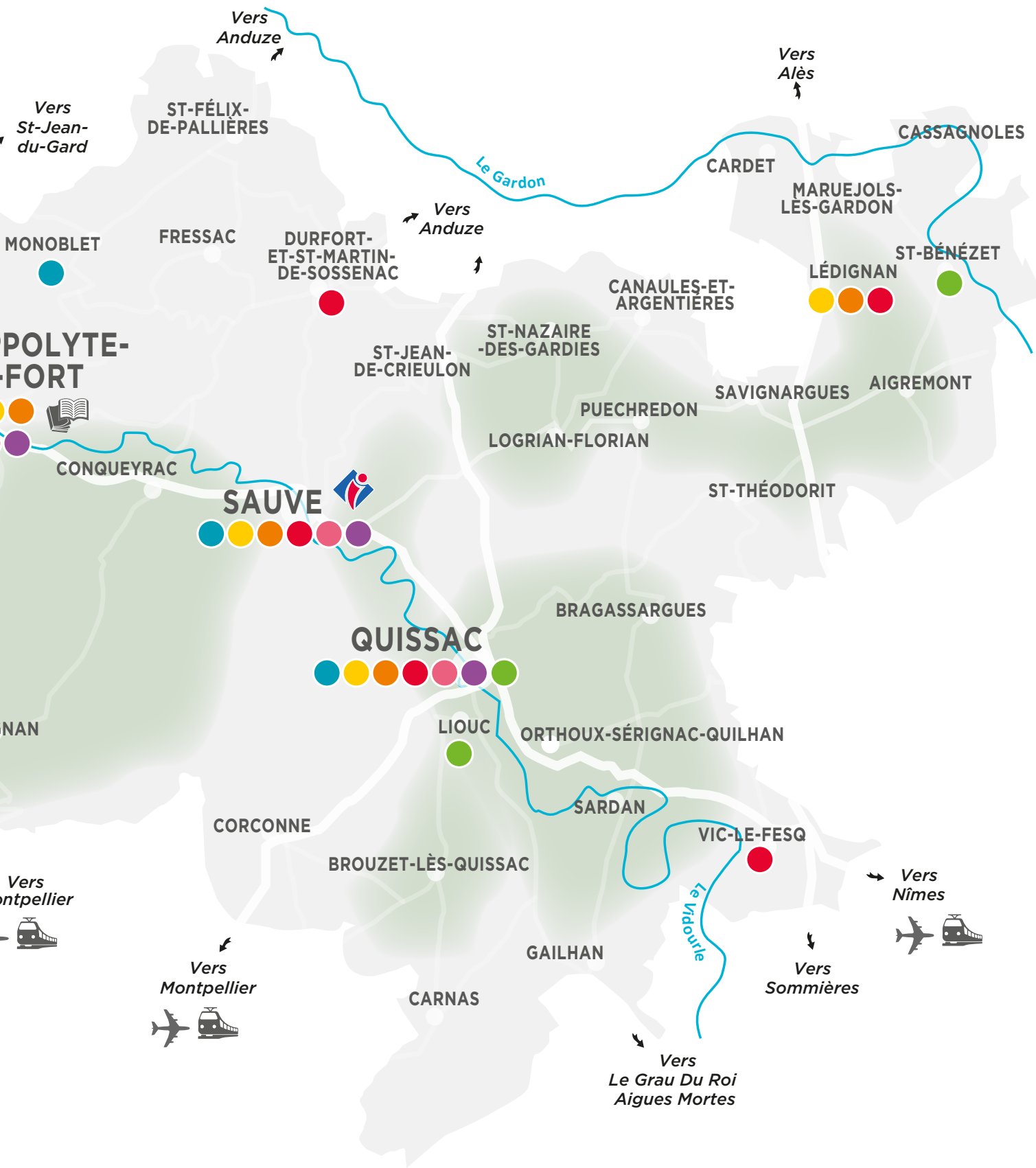


Office de Tourisme
Intercommunal



Médiathèque
Intercommunale

* Chiffres INSEE déc. 2021



L'INTER-COMMUNALITÉ

La communauté de communes du Piémont Cévenol est un “établissement public de coopération intercommunale” (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L’objectif est d’établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d’aménagement de l’espace.

La communauté de communes possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit, à la place des communes membres, des actions relevant du domaine du quotidien des habitants qui englobe l’économie, l’aménagement du territoire, la transition énergétique, le cadre de vie ainsi que les services et les loisirs.

COMMENT ÇA MARCHE...





LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,
SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE (SCOT)



COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET GESTION
DES ZONES D'ACTIVITÉS



GESTION DES MILIEUX
AQUATIQUES ET PRÉVENTIONS
DES INONDATIONS (GEMAPI)



ACCUEIL, ANIMATION
ET PROMOTION
DU TOURISME



LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels d'intérêt communautaire
- Médiathèque intercommunale et réseau des bibliothèques
- Organisation de spectacles et de manifestations culturelles
- Coordination autour des mobilités
- Actions en faveur du développement durable
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements d'accueil de la petite enfance et enfance jeunesse d'intérêt communautaire
- Accompagnement des familles : Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), Relais Petite Enfance (RPE)
- Le Projet Social Territorialisé est une convention passée avec les acteurs majeurs de la politique sociale départemental et locale visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du Piémont Cévenol.
- Projet Alimentaire Territorial
- Services exercés pour le compte des communes : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et instructions des autorisations d'urbanisme
- Actions en faveur de l'emploi et de la formation

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de territoire du Piémont Cévenol détermine les modalités de l'action communautaire et permet de dépasser une gestion fragmentée pour définir un véritable projet commun d'intérêt local. Il permet d'organiser contractuellement l'action publique locale en fonction des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.



UN PROJET, 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

Lancé en juillet 2015, il est adopté le 26 juillet 2017 par le conseil communautaire du Piémont Cévenol. Il a été construit avec l'appui d'un cabinet d'étude sur la base d'un état des lieux, diagnostic qui a permis après concertation et analyse, de mettre en exergue les enjeux importants, les moyens financiers à mobiliser et de définir une stratégie territoriale autour de 4 axes de développement.

“Ce projet de territoire, respectueux des différences et soucieux de notre communauté de vie, c'est l'ambition de permettre à tous de bien vivre sur le territoire”

1

CONSOLIDER
UN SOCLE COMMUN
DE SERVICES
À LA POPULATION
SUR LE TERRITOIRE

2

ASSURER
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
DU TERRITOIRE

3

PROMOUVOIR
LE TERRITOIRE
ET
SON IDENTITÉ

4

PRÉSERVER
LE CADRE DE VIE DU
TERRITOIRE À TRAVERS UN
AMÉNAGEMENT DURABLE



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

est également au cœur de ce projet avec une dimension transversale et territoriale. Elle doit guider en permanence l'action publique et les choix stratégiques de notre intercommunalité.

LES PROJETS STRUCTURANTS

DU MANDAT 2020-2026

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL MAURICE PERRY

Réhabilitation de la piscine intercommunale de Quissac datant de 1947. Infrastructure en plein air avec une ouverture prévisionnelle de mi-mai à mi-septembre. Bâtiment moderne en bois et pierres de verre, conçu pour répondre aux normes environnementales, il sera équipé de bassins en inox avec une eau maintenue à 28°C, de vestiaires et locaux chauffés par des panneaux solaires.

Equipements : splashpad pour les enfants, pergola autour des bassins, espace enherbé, salle collective destinée aux animations pédagogiques, accès personnes à mobilité réduite.

€ 3,5 M€ HT

Ouverture prévisionnelle : 2^e trimestre 2023

CRÉATION D'UN PÔLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES AUX FAMILLES

À SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

Nouvel équipement sur la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort ayant pour vocation d'accueillir les services existants de la CCPC en matière d'enfance et de jeunesse et de développer de nouvelles activités dans un même lieu.

€ 2,5 M €

DÉCHETTERIE SECTEUR AUTOUR DE LÉDIGNAN

Remplacement de l'actuelle déchetterie de Saint-Bénézet vétuste et régulièrement vandalisée par une déchetterie moderne à plat.

€ 2 M €

EXTENSION DU RÉSEAU DE RANDONNÉE

Développement d'un Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI) en Piémont Cévenol qui passe de 250 à 500 km de sentiers balisés praticables à pied, à cheval et à vélo.

€ 340 000 € HT

Ouverture : 4^e trimestre 2022

BOUCLES CYCLO-TOURISTIQUES

Création d'un réseau de 5 boucles cyclo-touristiques, de 43 à 134 km à destination des familles et des sportifs sur tout le territoire du Piémont Cévenol.

Panneaux signalétiques et informatifs le long des parcours.

€ 90 000 € HT

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Plan d'actions dans le domaine de la transition écologique et énergétique qui vise à multiplier la production d'énergie renouvelable locale par 2 pour 2030 et par 5 pour 2050 et à diviser les consommations d'énergie par 2 d'ici 2050.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Document d'urbanisme visant à dessiner l'aménagement et le développement du Piémont Cévenol sur le long terme. Le SCoT est un projet politique concerté au service des acteurs du territoire et de ses habitants. Objectif : assurer la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre le développement de l'urbanisation, du système de mobilités et des espaces à préserver.

PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (PLPDMA)

Plan visant à limiter le gaspillage et réduire la production des déchets ménagers et assimilés (DMA) à l'horizon 2030 à travers des actions de sensibilisation et de terrain avec les acteurs locaux.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) Ici c'est manger local

Le PAT du Piémont Cévenol, élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs locaux et les partenaires de la CCPC, vise à renforcer la filière alimentaire de proximité, fédérer et mettre en réseau les acteurs autour de l'alimentation, de la santé, du social et de l'environnement et partager un diagnostic et des outils communs afin de mettre en place une stratégie et un programme d'actions.

PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ (PST)

Convention passée entre la CCPC, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui tend à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire Piémont Cévenol et leur proposer une offre de services répondant à leurs besoins.



LE BUREAU EXÉCUTIF

Le bureau exécutif est composé du président et de 12 vices-présidents en charge de suivre des actions d'une ou plusieurs domaines de compétences. Le bureau se réunit tous les mercredis 11 mois sur 12 pour préparer les sujets et les orientations qui seront présentés en conférence des maires et en conseil communautaire.



43
réunions



343
décisions



176
arrêtés



Fabien CRUVEILLER
Président
Maire de Cardet



Cyril MOH
1^{er} Vice-président délégué
à l'aménagement de l'espace
Conseiller municipal
de St-Hippolyte-du-Fort



Serge CATHALA
2^e Vice-président délégué
au développement économique
Maire de Quissac



Virginie AGNIEL
3^e Vice-présidente déléguée
à la Petite enfance, enfance,
jeunesse
Conseillère municipale
de Sauve



Bernard CAUVIN
4^e Vice-président délégué
à la Communication
Maire de Lédignan



Stéphanie LAURENT
5^e Vice-présidente déléguée
à la Culture
Maire de Savignargues



Laurent MARTIN
6^e Vice-président délégué
aux Sports
Maire de Fressac



Philippe CASTANON
7^e Vice-président délégué
au Projet Social Territorialisé
Maire de Monoblet



Joël ROUDIL
8^e Vice-président délégué
à la Transition Énergétique
et Ecologique
Maire de Carnas



Nicolas DREVON
9^e Vice-président délégué
au Tourisme
Conseiller municipal de Quissac



Jacques DAUTHEVILLE
10^e Vice-président délégué
au SPANC et la GEMAPI
Maire de Conqueyrac



Lionel JEAN
11^e Vice-président délégué
à la Gestion durable des déchets
Maire de Corconne



LAETITIA GIBERGUES
12^e Vice-présidente déléguée
à l'emploi, la formation
et l'insertion
Conseillère municipale
de St-Hippolyte-du-Fort



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Il s'agit d'un organe consultatif d'échanges et de coordination qui a vocation à débattre des sujets d'intérêt commun ou relatifs à l'harmonisation des actions des communes et de l'intercommunalité : stratégie financière, projets intercommunaux...

Cette instance, composée du président de la communauté de communes qui la préside et de l'ensemble des maires des 34 communes membres, se réunit une fois par mois excepté en août.




14
conférences



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire comprend 57 conseillers communautaires qui délibèrent sur les grands projets, les affaires courantes et votent les budgets. Il se réunit une fois par mois excepté en août. Les séances sont publiques. Sa composition est fixée par la loi en fonction du nombre de communes membres et de la population.

AIGREMONT	1	Gilles TRINQUIER (maire)	 12 séances
BRAGASSARGUES	1	Jean-Pierre ZUCCONI (maire)	
BROUZET-LÈS-QUISSAC	1	Laurent GAUBIAC (maire)	
CANAULES-ET-ARGENTIÈRES	1	Robert CAHU (maire)	
CARDET	2	Fabien CRUVEILLER (maire), Aube MOURET	
CARNAS	1	Joël ROUDIL (maire)	
CASSAGNOLES	1	David FURESTIER (maire)	
COGNAC	1	Cyrille BRESSET (maire)	
CONQUEYRAC	1	Jacques DAUTHEVILLE (maire)	
CORCONNE	1	Lionel JEAN (maire)	
CROS	1	Christian CLAVEL (maire)	
DURFORT-ET-ST-MARTIN-DE-SOSSENAC	1	Robert CONDOMINES (maire)	
FRESSAC	1	Laurent MARTIN (maire)	
GAILHAN	1	Jacky SIPEIRE (maire)	
LA CADIÈRE-ET-CAMBO	1	Jean-Louis LAGARDE (maire)	
LÉDIGNAN	3	Bernard CAUVIN (maire), Delphine SEGURA, Christian VIALA	
LIOUC	1	Guy JAHANT (maire)	
LOGRIAN-FLORIAN	1	Jean-Marie CASTELLVI (maire)	
MARUÉJOLS-LÈS-GARDON	1	Freddy FELIX (maire)	
MONOBLÉ	1	Philippe CASTANON (maire)	
ORTHOUX-SÉRIGNAC-QUILHAN	1	Jean-Yves AQUIER	
POMPIGNAN	2	Michel FOUGAIROLLE (maire), Serge SEMENOFF	
PUECHREDON	1	Guillaume GRAS (maire)	
QUISSAC	8	Martine AUBERT, Mireille BARBIER, Serge CATHALA (maire), Nicolas DREVON, Johan FIORENZANO, Bernard GUERIN, Catherine MARTIN, Sandrine ROTTE	
SAINT-BÉNÉZET	1	Jérôme BARON (maire)	
SAINT-FÉLIX-DE-PALLIÈRES	1	Michel SALA (maire)	
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT	10	Réjane BARON, Stéphan BERTO, Marie-Andrée DRACS, Claude FERRAULT, Laetitia GIBERGUES, Hélène MEUNIER, Cyril MOH, Bruno OLIVIERI (maire), Florence ROUX, Joseph TARQUINI	
SAINT-JEAN-DE-CRIEULON	1	Jean-Louis CUENOT (maire)	
SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES	1	Pierre MAZAUROIC (maire)	
SAINT-THÉODORIT	1	Cyril SOULIER (maire)	
SARDAN	1	Gabrielle TARNOWSKI (maire)	
SAUVE	4	Virginie AGNIEL, Olivier GAILLARD (maire), Alexandra MASOT, Louis MOLINES	
SAVIGNARGUES	1	Stéphanie LAURENT (maire)	
VIC-LE-FESQ	1	José MONEL (maire)	

LES COMMISSIONS

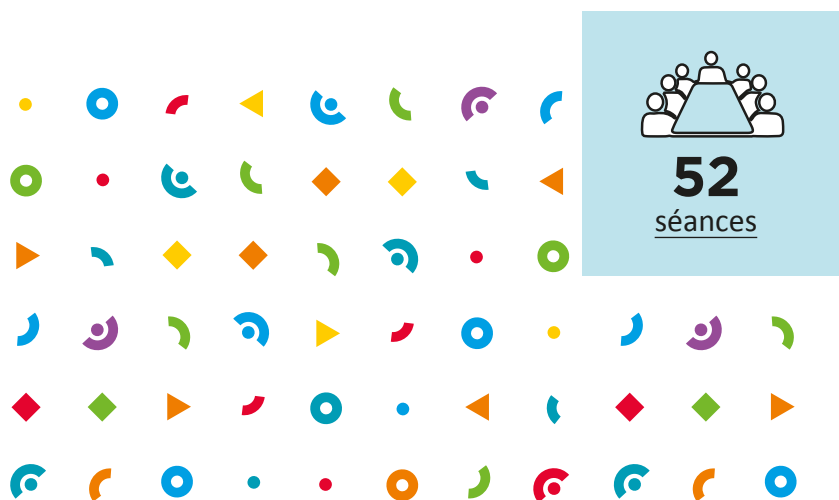
La CCPC compte 13 commissions thématiques. Elles sont chargées, dans leur domaine, d'étudier ou de faire étudier les projets à mettre en œuvre dans le cadre des compétences de la communauté de communes. Elles peuvent faire appel à des experts.

Chaque commission se réunit une fois par trimestre. Elle est composée d'un(e) Vice-Président(e) et d'un représentant par commune (avec suppléant), exceptée la commission finances dont la composition est la même que celle de la conférence des maires. Les séances ne sont pas publiques.



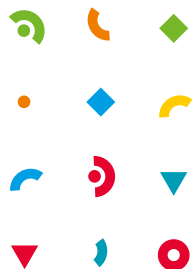
LES 13 COMMISSIONS

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- TOURISME
- PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE
- GEMAPI ET SPANC
- COMMUNICATION
- GESTION DURABLE DES DÉCHETS
- MÉDIATION CULTURELLE
- EMPLOI, FORMATION ET INSERTION
- SPORTS
- FINANCES
- PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ



LES DONNÉES FINANCIÈRES

Les résultats du budget 2021 traduisent les orientations fixées dans le cadre du projet de territoire et d'administration permettant de renforcer la dynamique et la cohésion de notre espace et de se doter d'équipements performants et modernes pour des services publics de qualité.



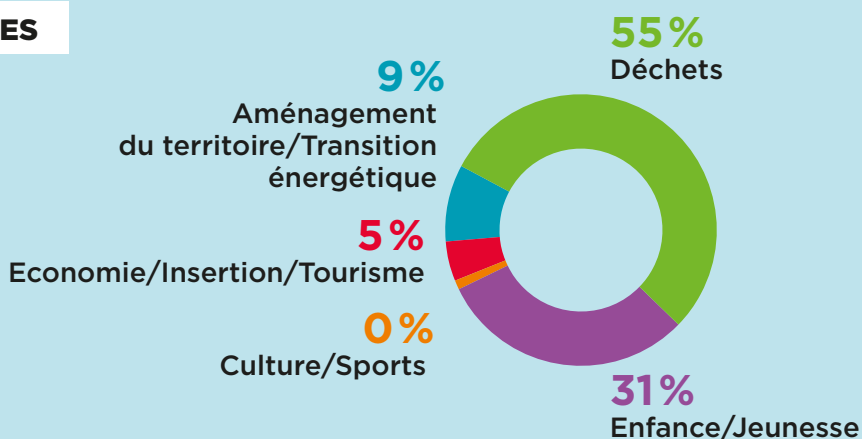
14 859 564 €
fonctionnement



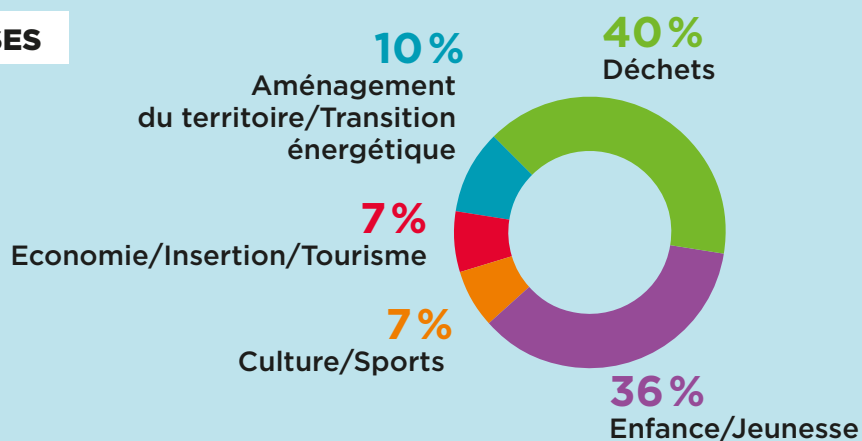
540 404 €
investissement



RECETTES



DÉPENSES



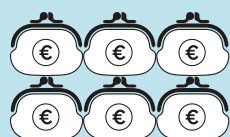
ANALYSE FINANCIÈRE DU BUDGET PRINCIPAL

- L'évolution des dépenses de fonctionnement de la CCPC est modérée (autour de 3 % par an en moyenne), en particulier les charges de personnel et les charges générales.
- Jusqu'en 2020, la hausse des recettes de fonctionnement a été du même ordre (+ 3 %), aucun poste principal de recettes ne subissant de baisse marquée : en revanche en 2021, la croissance des recettes est nettement plus faible, en raison de la baisse des participations des autres organismes (CAF).
- Les bases économiques sont faibles, nettement inférieures aux moyennes; les taux de fiscalité, sont restés stables et sont devenus nettement inférieurs aux moyennes : en revanche, il faut noter des hausses de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et de taxe GEMAPI.
- Les ratios d'épargne sont inférieurs aux moyennes des communautés de communes à FPU de la Région Occitanie.
- Les dépenses d'investissement sont faibles (2,5 fois plus faibles que les moyennes) et elles ont été financées par l'épargne, jusqu'en 2020 et par l'emprunt en 2020 et 2021.
- Le fonds de roulement est important, égal à 3,9 M€, à un niveau satisfaisant de plus de 3 mois de dépenses totales au 31 décembre 2021.
- La dette avoisine 5,2 M€ fin 2021, en hausse depuis 2020 : du fait de la baisse de l'épargne brute en 2021, le ratio encours de dette au 31 décembre / épargne brute, atteint 7,5 ans en 2021.

LA FISCALITÉ DE LA CCPC

	BASE	TAUX	PRODUIT
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIÉS (TFNB)	971 562	6,91 %	66 210 €
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIÉS (TFB)	19 218 848	2,15 %	408 461 €
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	19 755 105	15,22 %	3 008 865 €
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	2 541 482	27,11 %	690 625 €
TAXE SUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)			340 243 €
FRACTION DE TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA) EN REMPLACEMENT DE LA TAXE D'HABITATION			2 928 925 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES			1 107 170 €

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE FINANCES 2021



6
budgets



13
régies



8
comptes de dépôt
de fonds au Trésor



3 667 **1 020**
mandats (dépenses) titres (recettes)

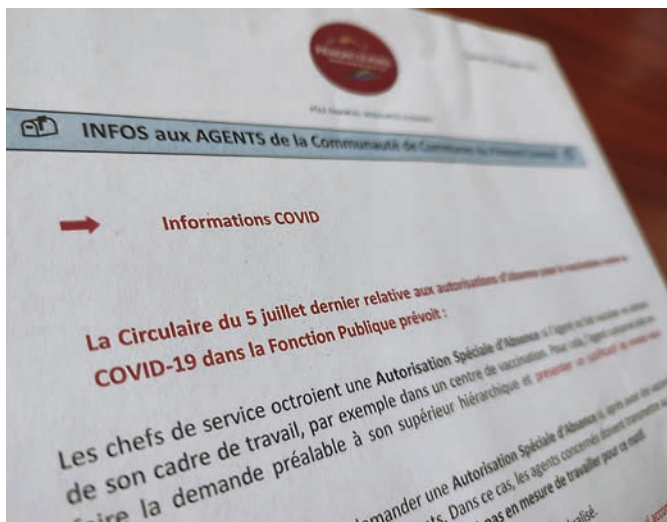


1 568
factures déposées sur CHORUS PRO
+ 14 % au rapport de 2020



LES RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines gère l'ensemble des dossiers du personnel : il assure la gestion des carrières, les contrats de travail, les paies, l'aide au montage de dossiers de retraite ou le suivi médical ainsi que la formation des agents de la collectivité.



LA CCPC EN CHIFFRES



67 %
femmes



139
AGENTS
Au 31 /12 / 2021



33 %
hommes



5,3 M€
Masse salariale

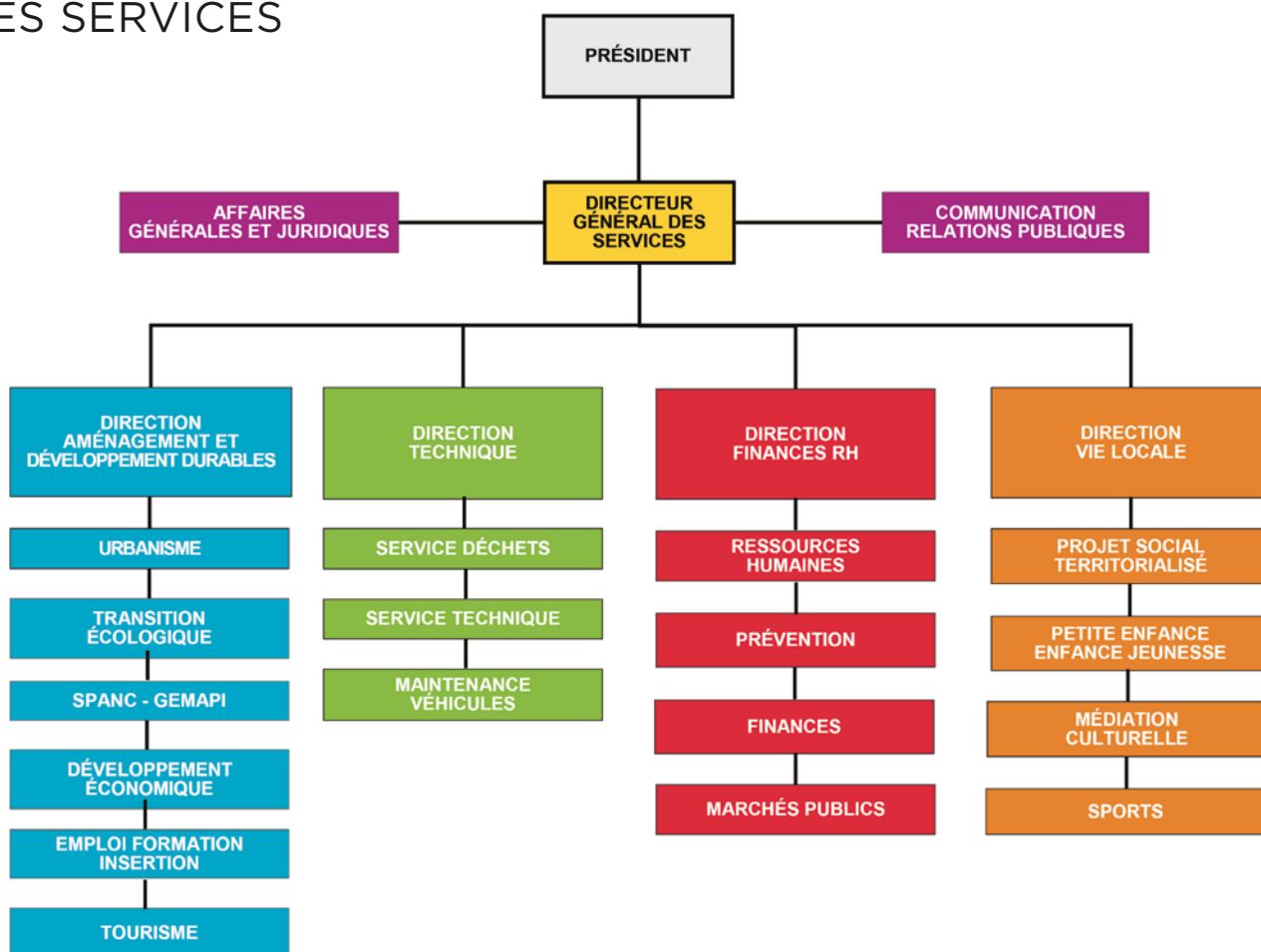
EFFECTIFS DES SERVICES

CATÉGORIE A	20 Cadres de Direction
CATÉGORIE B	12 Cadres intermédiaires
CATÉGORIE C	107 Agents d'exécution

CATÉGORIE	NOMBRE
ADMINISTRATIVE	32
TECHNIQUE	51
ANIMATION	3
CULTURELLE	3
MÉDICO-SOCIALE	49
SPORTIVE	1



ORGANIGRAMME DES SERVICES



Pendant la crise sanitaire, le service ressources humaines a vu sa charge de travail considérablement impactée et a joué un rôle déterminant pour accompagner les élus et les agents dans leurs démarches.



397
contrats préparés



2 344
bulletins de paie générés



pôle emploi

317
attestations Pôle Emploi



11
dossiers d'accidents du travail

CNAS

170
prestations Comité National d'Action Sociale

COMITÉ TECHNIQUE (CT) ET COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Deux instances composées de 5 représentants du personnel titulaires et 5 suppléants ainsi que 5 représentants des élus et 5 suppléants.

COMITÉ **TECHNIQUE**

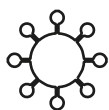
Le Comité Technique (CT) est une instance consultative de représentation et de dialogue social. Il est obligatoirement consulté sur des questions d'organisation collective des services et les conditions collectives et de travail des agents, avant l'adoption de la délibération ou la prise de décision de l'autorité territoriale.

4 CT **30** questions traitées

COMITÉ **HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) est consulté pour des questions relatives à la santé et la sécurité. Il contribue à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il veille au respect de la législation dans ce domaine au sein de la collectivité.

3 CHSCT **15** questions traitées



LE COVID-19 EN 2021

Maintien de la continuité des services à la population grâce à l'implication des agents, au télétravail, au recrutement de nombreux contractuels, et ce en dépit de l'augmentation des arrêts maladies, des autorisations spéciales d'absence.

Mobilisation permanente des cadres et des agents pour le respect des protocoles.

Alourdissement des procédures et charge de travail supplémentaire pour les services ressources humaines et entretien des locaux.

Report des réunions et annulations de formations en présentiel.

L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AU SEIN DE LA CCPC

Les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer en matière d'égalité femmes / hommes au travers de leur statut d'employeur, de définition et de mise en œuvre des politiques publiques, d'animation des territoires comme véritable moteur de l'action publique pour l'égalité de tous.

On observe une grande disparité dans la répartition femmes/hommes : les femmes sont représentées majoritairement dans les crèches et accueils de loisirs, les services administratifs, tandis que les hommes sont concentrés sur la filière technique et la collecte des déchets ménagers.

LES INSTANCES POLITIQUES

57
délégué.e.s
communautaires
titulaires

15 
femmes

42 
hommes

12
vice-président.e.s

3 
femmes

9 
hommes

LES AGENTS



93
femmes

1680,64 €
Salaire
moyen net



46
hommes

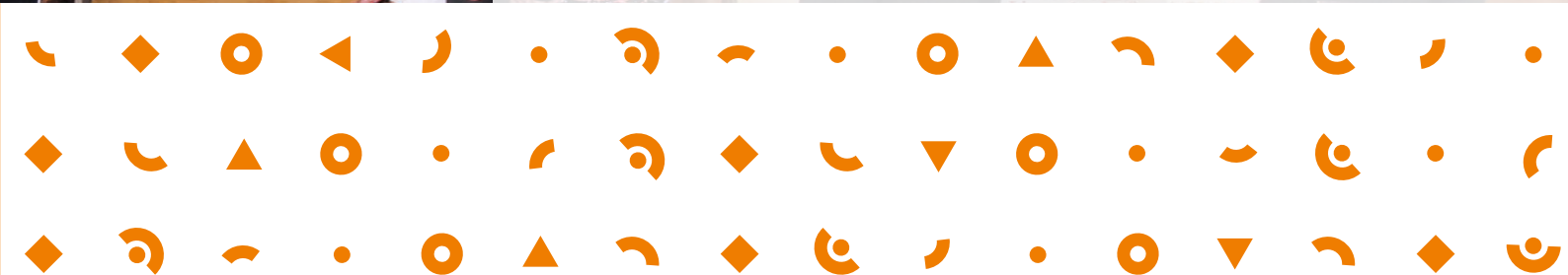
1688,25 €
Salaire
moyen net



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
TOURISME
CULTURE
LECTURE PUBLIQUE
SPORTS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3 Zones d'activités

Sauve
Saint-Hippolyte-du-Fort
Liouc

La CCPC agit en faveur du développement économique dans tous les secteurs d'activités selon une logique de développement durable et solidaire. Elle s'occupe de l'aménagement des Zones d'activités économiques et attribue des aides financières aux entreprises.



3 998

établissements présents sur le territoire



360

exploitations agricoles



CHIFFRES clés



80 208 €

de subventions au fonds "L'OCCAL"
pour aider les entreprises
dans le cadre de la crise COVID



52

entreprises
aidées



16 200 €

versés à 3 entreprises
du fonds d'aide de la CCPC



4

compromis de vente signés
sur la ZAM Combe Martèle
à Sauve (Reste 1 parcelle)



2

terrains vendus



1 322 828 €

de recettes
issues des impôts
économiques



RÉTROSPECTIVE 2021

- Continuité du fonds L'OCCAL Occitanie pour favoriser, pendant la crise COVID, la relance des petits commerces, de l'artisanat de proximité, des activités touristiques, de l'événementiel, des activités sportives et de loisirs.
- Installation de la recyclerie à St-Hippolyte-du-Fort.
- Labellisation Projet Alimentaire Territorial (PAT) et accord d'une aide financière de la DRAAF Occitanie.
- Consolidation du service avec l'arrivée d'une chargée de mission.
- Poursuite de la commercialisation de la Zone d'Activités Multiples (ZAM) Combe Martèle à Sauve et réflexion autour de l'extension de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Batailles à Saint-Hippolyte-du-Fort et d'une Zone d'activités au sein du projet "Ecoparc des Garrigues" à Liouc.



PERSPECTIVES 2022

- Finaliser la commercialisation de la ZAM Combe Martèle.
- Réaliser des études de pré faisabilité de la ZA intercommunale sur le projet de "l'Ecoparc des Garrigues" en partenariat avec la commune de Liouc.
- Engager les travaux et commercialiser l'extension de la tranche 2 de la ZAC des Batailles.
- Animer le Projet Alimentaire Territorialisé (PAT), établir le diagnostic agricole et alimentaire et commencer l'action de sensibilisation des scolaires.

TOURISME

L'Office de Tourisme Intercommunal du Piémont Cévenol (OTIPC) se charge toute l'année d'accueillir et d'informer les différents publics, d'animer le territoire par l'organisation de manifestations estivales. Il coordonne et fédère les acteurs locaux, veille à la promotion de la destination Piémont Cévenol en lien avec les partenaires institutionnels.



CHIFFRES clés



6 287
personnes
accueillies



9 500
brochures
éditées



452 000
nuitées*



3 000
fans
Facebook

**Données Flux Vision tourisme*



RÉTROSPECTIVE 2021

- Mise en œuvre de la stratégie touristique d'accueil avec regroupement des moyens humains à Sauve, fermeture du Bureau d'Information Touristique en novembre à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Déploiement d'outils numériques avec l'implantation d'une borne interactive à Quissac et d'écran dynamique table/pupitre au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal à Sauve.
- En été, 3 balades contées autour de la soie sur la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort en lien avec le Musée de la soie.
- Renforcement du partenariat avec Gard Tourisme pour la promotion du territoire : campagne digitale sur les réseaux sociaux et articles dans le Magazine le Gard, le Sud.
- Refonte des documents promotionnels édités par l'OTIPC : guide "Vacances & loisirs", Carnet de balades, Plan de Sauve, Mer des rochers.



PERSPECTIVES 2022

- Déploiement de nouvelles bornes avec un totem d'information touristique à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Finalisation du Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI) et diffusion des documents promotionnels (cartoguides).
- Lancement des implantations de la signalétique pour les boucles cyclo-touristiques.
- Mise en œuvre du logiciel taxe de séjour.
- Relance de la démarche classement.

CULTURE

La CCPC œuvre en faveur du développement de la culture et des arts vivants dans leur diversité sur l'ensemble du territoire. Cette politique culturelle vise notamment à promouvoir les artistes locaux et à sensibiliser les publics à travers une programmation artistique gratuite et ouverte à tous qui propose tout au long de l'année des spectacles vivants diversifiés et de qualité. Des séances de cinéma itinérant en intérieur et en plein air viennent compléter cette offre culturelle.



CHIFFRES clés



8

spectacles

au lieu de 12 dates
initialement prévues

FESTIVAL
LES Z'ENFANTS D'ABORD

16

représentations

sur **11** communes



2

résidences d'artistes

soit 4 semaines
de travail de création



PLUS DE **50**

spectateurs :
mise en place
d'un pass sanitaire



16

séances de cinéma
itinérant en salle



14

séances en plein air
près de **500** spectateurs



8 000 €

subventions
du CD 30



2 000 €

subventions
de la Région
Occitanie



RÉTROSPECTIVE 2021

- Suite aux restrictions sanitaires, décalage de l'ouverture de la saison culturelle d'avril à septembre à Lédignan et report de la majorité des spectacles du printemps à l'automne ou sur 2022.
- Reconduction de l'action d'accompagnement des acteurs culturels du territoire avec la multiplicité des rencontres entre le service et les compagnies locales.
- Mise à jour des fiches de repérages pour la mise en œuvre de la prochaine saison culturelle.
- Poursuite de l'action de mise en réseau des acteurs culturels et des habitants avec, entre autre, la mutualisation de certains outils et/ou lieux entre différentes compagnies du territoire.



PERSPECTIVES 2022

- Reprogrammer l'action de décentralisation avec Le Cratère, Scène nationale d'Alès, suite à l'annulation en 2021 en raison du Covid-19.
- Renforcer le rôle de conseil aux acteurs culturels et artistiques du territoire dans leurs démarches auprès d'institutions partenaires : Conseil Départemental du Gard (CD 30), Région Occitanie, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie...
- Développer une résidence de territoire avec des mesures d'accompagnement d'une compagnie locale sur plusieurs étapes de travail.
- Accentuer la mise en relation compagnies/communes et compagnies/écoles.

LECTURE PUBLIQUE

*Un réseau de
18 bibliothèques et
90 bénévoles de niveaux de
formation très variables.*

*Trois structures
professionnalisées :
Saint-Hippolyte-du-Fort,
Lédignan, Sauve*

La lecture publique en Piémont Cévenol s'organise autour d'une médiathèque intercommunale à Saint-Hippolyte-du-Fort qui fédère un réseau de bibliothèques et médiathèque sur l'ensemble de son territoire. La consultation et l'emprunt de documents y sont gratuits pour tous.

L'accès à l'ensemble des ouvrages est disponible sur un catalogue commun accessible en ligne. Une navette assure régulièrement l'acheminement des documents.





CHIFFRES
clés



60 455

prêts de documents

45 % à la médiathèque*

dans un strict respect des contraintes sanitaires



5 903

adhérents inscrits

35 % à la médiathèque*



66 211

documents disponibles

dont 11 389 à la médiathèque*



3 227

transits de documents via la navette

**Médiathèque intercommunale Olympe de Gouges
à Saint-Hippolyte-du-Fort*



RÉTROSPECTIVE 2021

- Manifestations : Prix littéraire "Le Livre au Cœur" et Prix littéraire des collégiens sur les établissements de Quissac, Lédignan et Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Réalisation de la fresque à la Médiathèque intercommunale Olympe de Gouges.
- Inauguration de la médiathèque de Lédignan.
- Reprise de l'accueil des classes maternelles de Saint-Hippolyte-du-Fort tous les quinze jours
- Expo photos "Grandir avec toi", expo photos animalière et expo peinture d'artistes locaux, Semaine Bleue (exposition et ateliers), reprogrammation de deux spectacles ("HIC" tout public, et "Léonie en Hiver" pour les tout-petits).
- Animations : formation Kamishibai, cours de dessins.



PERSPECTIVES 2022

- Possibilité de réserver les documents par internet par les usagers.
- Intégration de la bibliothèque de Saint-Bénézet dans la navette.
- 2 projets : exposition interactive à destination des tout-petits (0-3 ans) lors de la Semaine de la Petite Enfance à Sauve et expo-conférence autour des contes du Tibet.
- Animations : atelier de dessin "MANGAMANIA", lecture, contes et jeux en langue occitane.
- Ateliers "Lecture à haute voix" réalisés par la Compagnie La Strada.
- Spectacle Hector et son trésor (report de 2020).

SPORTS

Le service Sports gère les équipements sportifs à vocation intercommunale. Il propose différentes actions (annuaire des associations, séances de sports urbains, compétition de pétanque...). Il conseille les collectivités et s'associe aux associations et organismes pour les évènements sportifs. Enfin, il organisera le fonctionnement et les animations du futur centre aquatique intercommunal Maurice Perry à Quissac.



CHIFFRES clés

11 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



2 halles des sports
Quissac et Lédignan



1 salle multisports
Quissac



1 plateau sportif
Quissac



1 piscine
Quissac



6 stades
dont 5 engazonnés
- 1 à St-Hippolyte-du-Fort
- 1 à Quissac
- 2 à Sauve
- 2 à Lédignan



UTILISATEURS DES STRUCTURES

- 35 groupements sportifs
- 6 groupes scolaires
- 2 collèges



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS

700 à 1200 passages par semaine

STADES

entre 150 et 650 pratiquants par semaine

RÉTROSPECTIVE 2021

- Réunions en mairies et entretiens téléphoniques avec les associations sportives du territoire pour la présentation du service Sports, des actions et projets à venir et discussion autour des projets partagés des communes.
- Travaux d'amélioration et de sécurisation des structures et des installations : pare-ballons, tunnel d'accès au stade A. Moline, grillage de clôture au plateau sportif à Quissac, tribunes mobiles, mobiliers urbains...
- 1^{re} "Faites du Sport" à Quissac le 26 septembre qui a regroupé 423 participants autour de 25 activités sportives et permis la mise en lumière des acteurs locaux à l'occasion de la 1^{re} "Cérémonie des sports" en Piémont Cévenol.
- Diagnostic et recensement des associations, des organismes sportifs et des équipements sportifs présents sur le territoire.

PERSPECTIVES 2022

- Lancement de la "Cart'O Sports" en janvier 2022, dispositif de valorisation de l'offre sportive sur le territoire.
- Événements sportifs programmés :
 - première édition de la Mondialette du Piémont Cévenol en juin à Canaules,
 - seconde édition de la "Faites du Sport" en septembre à Lédignan.
- Elaboration d'un projet de service et d'un projet d'établissement pour le futur centre aquatique et suivi des travaux de réhabilitation de la piscine intercommunale à Quissac.

AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
GESTION DES DÉCHETS
GEMAPI
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
URBANISME



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Transition énergétique et le développement durable sont au cœur du projet de territoire avec une dimension transversale. Créé en 2018, le service Transition énergétique accompagne la mise en place de la stratégie de la CCPC qui se décline à travers les actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) voté en 2018 autour de 7 axes : la sobriété énergétique du patrimoine bâti, la mobilité durable, la production locale d'énergie renouvelable, l'éco-exemplarité de l'administration, l'animation de la dynamique du territoire, zéro déchet, zéro gaspillage, l'adaptation au changement climatique.



CHIFFRES clés

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

GUICHET UNIQUE



63

contacts

lors des animations : Pop'Up Réno sur les marchés, Escape Game, Journée Eco-citoyenne, Nuit de la thermographie



Plus de **250**
personnes conseillées

Environ **50** ménages orientés vers un accompagnement pour la rénovation de leur logement

80

foyers

ont bénéficié du diagnostic énergétique de leurs habitations dans le cadre du programme DEPAR de la Poste

RÉTROSPECTIVE 2021

- Adoption d'une stratégie pluriannuelle pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments intercommunaux.
- Délibération décidant de laisser la compétence "mobilité" à la Région pour favoriser un déploiement homogène de la mobilité durable sur le territoire régional.
- Signature officielle du guichet unique Rénov'Occitanie CPIE du Gard avec les autres communautés de communes partenaires à Quissac.
- Visite avec les élus de la communauté de communes du parc photovoltaïque citoyen d'Aubais et d'un dispositif de chaleur renouvelable et d'éclairage public à Monoblet.
- Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'Etat et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Causses et Cévennes.
- Rencontre des communes avec la mission chaleur renouvelable de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et ACTTE (Accélérateur Citoyen Pour Un Territoire En Transition Energétique) pour des projets de production de chaleur et d'énergie renouvelables.
- Organisation et animation de la 4^e Journée éco-citoyenne.



PERSPECTIVES 2022

- Analyse et suivi des consommations des bâtiments intercommunaux sur les 5 dernières années.
- Lancement d'une consultation pour un audit énergétique sur les bâtiments de la CCPC.
- Etude pour l'installation de panneaux photovoltaïques au Centre Technique Intercommunal (CTI) et à la déchetterie à Sauve.
- Mise en place d'un dispositif de production d'eau chaude solaire au CTI.
- Déploiement des actions de la feuille de route "Mobilité" en partenariat avec la Région.
- Nouvelle version de la journée éco-citoyenne.

GESTION DES DÉCHETS

3 déchetteries
à Liouc, Saint-Bénézet,
Saint-Hippolyte-du-Fort

24 types de déchets acceptés

17 aires de compostage collectif
sur 15 communes

La CCPC assure la collecte des déchets ménagers avec ses propres moyens humains et matériel. Le traitement a été délégué à 2 syndicats : le SYMTOMA et le SITOM Sud Gard. 3 déchetteries permettent aux usagers les apports d'encombrants, de déchets verts, de mobiliers, de gravats...

Un Plan Local des déchets ménagers est en cours d'élaboration afin la favoriser la réduction et le tri des déchets, inciter à la pratique du compostage et au recyclage des matériaux.



CHIFFRES clés



80 100
usagers



3
déchetteries intercommunales



223 kg/hab
Ordures Ménagères
Résiduelles
+5,5 %*



44 kg/hab
Recyclables
+11,6 %*



45 kg/hab
Verre
+17,1 %*



6 kg/hab
Papiers
+114,3 %*

* Evolution entre 2017 et 2021

← RÉTROSPECTIVE 2021

- Maintien du service de collecte sans discontinuité pendant la crise Covid-19.
- Travail participatif pour l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).
- Un tonnage des Déchets Ménagers Résiduels (DMR) et des recyclables globalement eu hausse par rapport à 2020.
- Poursuite de l'étude de faisabilité d'une tarification incitative.
- Lancement des études de faisabilité pour la création d'une nouvelle déchetterie dans le secteur de Lédignan.



→ PERSPECTIVES 2022

- Définition du plan d'actions et adoption du PLPDMA 2022-2027.
- Restitution de l'étude de faisabilité concernant la tarification incitative.
- Relance du marché public relatif au transport des déchets sur les déchetteries de Liouc et Saint-Bénézet.
- Réflexion sur un dispositif d'accès en déchetterie pour les professionnels.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS - GEMAPI

*Deux bassins versants
concernés en Piémont
Cévenol :*

*Le Vidourle pour
30 de nos communes*

*Les Gardons pour
7 de nos communes.*

Depuis 2018, **LA GEMAPI figure au titre des compétences obligatoires.** Elle concerne l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et la défense des populations contre les inondations.

Cette compétence est déléguée à 2 syndicats : l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Vidourle et l'EPTB des Gardons.

Pour faire face aux dépenses liées à ces différentes actions, les EPTB sollicitent une participation de la CCPC qui adhère et contribue pour assurer les charges de fonctionnement et d'investissement des 2 syndicats.



340 787 €

de taxe GEMAPI
prélevée en Piémont Cévenol



CHIFFRES clés

L'EPTB VIDOURLE



850 km²
bassin versant



3
barrages
écrêteurs de crue

3
agglomérations

9
communautés
de communes

95
communes
dont **30** de
Piémont Cévenol



L'EPTB GARDONS



2 000 km²
bassin versant



11 698 mètres
d'interventions
Restauration forestière,
travaux post crue,
atterrissements

3
agglomérations

9
communautés
de communes

171
communes
dont **7** de
Piémont Cévenol



RÉTROSPECTIVE 2021

- Reprise de l'étude sur le schéma d'aménagement de l'Allarenque qui est un cours d'eau temporaire anciennement recalibré qui traverse la plaine agricole de Lédignan et Cardet. Montant de l'opération : 78 000 € TTC.
- Contrôle et gestion du seuil de Cassagnoles et entretien de la passe à Poissons.
- Plusieurs réunions de concertation avec scénarios sur l'évolution de l'EPTB Gardons.
- Présentation du Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) de l'EPTB Vidourle.
- Participation de l'EPTB Vidourle à un exercice de crise interdépartemental sur le risque inondation.

PERSPECTIVES 2022

- Obtention des financements et lancement de l'étude préalable pour un montant de 120 000 € TTC à la restauration physique du gardon en gardonnenque.
- Poursuite des études sur les ressources en eau souterraine locales par l'EPTB Gardons.
- Demande de financement et lancement d'une consultation pour élaborer le projet du nouveau contrat rivière de l'EPTB Vidourle.
- Etude sur les karsts du Haut Vidourle par l'EPTB.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

*Mieux traiter
les eaux usagers
pour préserver
l'environnement*

*Garantir
la salubrité publique*

Depuis 2013, le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place et la réhabilitation de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations existantes.

En effet, les propriétaires qui n'ont pas accès à l'assainissement collectif doivent disposer d'une installation individuelle de traitement des eaux domestiques.



CHIFFRES clés



2 485
Assainissements
Non Collectifs (ANC)
sur le territoire



5 200
habitants
en assainissement autonome

22%
de la population
du territoire



840
ANC conformes



340
ANC Non Conformes
avec risque
pour l'environnement



763
appels
ou mails reçus



354
interventions
sur l'année

RÉTROSPECTIVE 2021

- Malgré le Covid-19, les visites se sont poursuivies avec l'accord du propriétaire. Cependant, toutes celles prévues n'ont pas pu se réaliser, ce qui a eu pour conséquence de générer un déficit budgétaire de 36 % sur l'exercice 2021.
- Délibération du conseil communautaire du 22 décembre 2021, apportant une modification sur :
 - la périodicité des fréquences de contrôle,
 - l'harmonisation des tarifs de l'ensemble des contrôles,
 - le règlement intérieur sur les tarifs de majoration de contrôle en cas de refus de visite ou d'absence de travaux.

PERSPECTIVES 2022

- Finalisation des contrôles de bon fonctionnement sur les communes de Pompignan, Saint-Hippolyte-du-Fort, Durfort, Monoblet, La Cadière-et-Cambo, Cognac, Saint-Félix-de-Pallières, Cros.
- Réunion publique sur Lédignan au préalable des visites de terrain.
- Réflexions sur les évolutions possibles du service rendu aux propriétaires d'ANC notamment en matière d'aides à la réhabilitation.
- Achat d'une caméra pour inspecter les canalisations.

URBANISME

Créé en 2015, le **service urbanisme est un service mutualisé porté par l'intercommunalité** dont le but est d'apporter une aide technique et juridique aux communes sur l'instruction des autorisations d'urbanisme, le suivi et l'évolution des documents d'urbanisme et la veille juridique.

Pour l'instruction des dossiers d'urbanisme, le service propose des décisions aux maires des 27 communes ayant intégré le service. Elle a en charge l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), outil stratégique qui dessine l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.



CHIFFRES clés



1071
dossiers instruits
867 en 2020



33
certificats
d'urbanisme
opérationnel



624
déclarations
préalables



23
réunions
de planification



393
permis
de construire



1
permis
de démolir



20
permis
d'aménager



14
recours

RÉTROSPECTIVE 2021

- Mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour le 1^{er} janvier 2022.
- Poursuite de l'élaboration du SCoT en Piémont Cévenol et organisation en partenariat avec l'agence d'urbanisme de 44 réunions.
- Participation active aux réunions de planification dans des communes. Suivi de la révision des PLU de 3 communes.
- Augmentation très significative des autorisations d'urbanisme et des dossiers traités.
- Préparation de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour le 1^{er} janvier 2022.
- Suivi actif de la révision des PLU de 3 communes.

PERSPECTIVES 2022

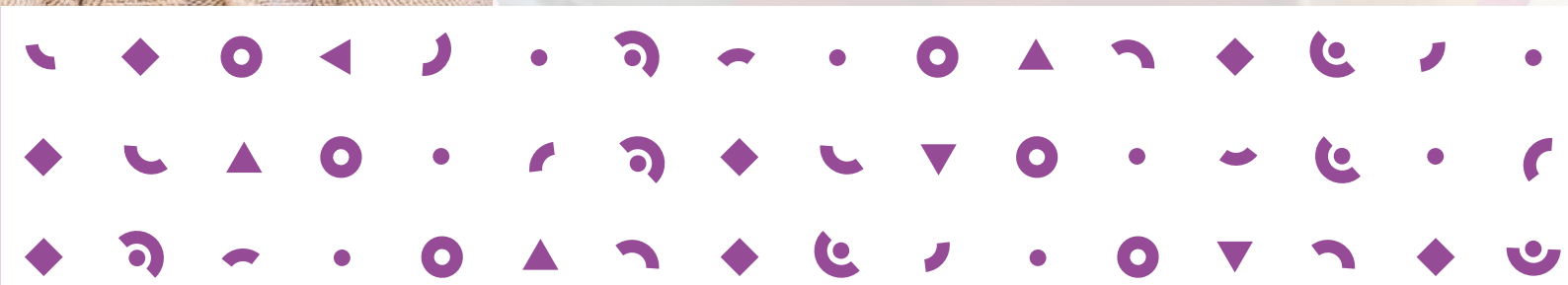
- Mise en place active de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.
- Accompagnement individuel des secrétaires de mairie sur le suivi et l'instruction des autorisations d'urbanisme dématérialisées.
- Suivi des révision et élaboration des PLU de Monoblet, Saint-Félix-de-Pallières, Quissac et Canaules-et-Argentières.
- Accompagnement des 34 communes de la CCPC pour compléter le questionnaire SCoT sur les perspectives de développement.
- SCoT : approbation du diagnostic et élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).



SOLIDARITÉ FAMILLES



PETITE ENFANCE
ENFANCE JEUNESSE
RELAIS EMPLOI
PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ - PST



PETITE ENFANCE

La CCPC propose aux familles des services d'accueil pour les enfants dès le plus jeune âge. Ses missions portent sur l'éveil et l'éducation des enfants de 0 à 6 ans, favoriser le lien parent-enfant, l'accompagnement des professionnels de la petite enfance et la mise à disposition d'espaces dédiés pour des temps de jeux, de rencontres et de partage à destination des familles.

Les EAJE

Etablissements d'Accueil
du Jeune Enfant

4 crèches et 2 micro-crèches
maillent le territoire

Le LAEP itinérant

Lieux d'Accueil Enfants Parents

3 lieux d'échanges, de rencontres et d'écoute dédié aux parents et leurs enfants.

Le RPE (ancien RAM)

Relais Petite Enfance

Un service d'information pour les familles des jeunes enfants et pour les professionnels de la Petite Enfance. *A Sauve.*



283

enfants accueillis
dans les 6 EAJE



216

jours d'ouverture des EAJE
en moyenne



81

enfants ont fréquenté
le LAEP itinérant



27

départs en formations
pour les assistantes
maternelles agréées



LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES (AM)



75 AM

67 estimées
en activité réelle

- ➔ **36** AM ont participé à des ateliers du Relais Petite Enfance (RPE) avec 117 enfants
- ➔ **50** AM ont fait appel au Relais Petite Enfance (RPE)
- ➔ **18** AM inscrites à une formation sur les Troubles du Neuro-Développement (TND) avec la MEEEX (Maison des Enfants Extraordinaires) à Sauve



RÉTROSPECTIVE 2021

- Réquisition de la crèche de Quissac par le préfet pendant le confinement d'avril pour l'accueil des enfants des parents indispensable à la gestion de la crise sanitaire.
- Formation des agents des crèches sur les gestes et postures, le développement moteur du tout petit, le bien-être et les ateliers inspirés de Créatectura (mouvement pédagogique et artistique).
- Principaux travaux sur les infrastructures : rénovation totale de la salle de change de la crèche de Saint-Hippolyte-du Fort et pose des protections murales au sein des 2 micro-crèches.
- Le LAEP itinérant a eu l'autorisation de la CAF d'ouvrir ses portes 1 séance par semaine sur la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Inscription du RPE sur la mission renforcée liée à la formation et professionnalisation des assistantes maternelles : prestation supplémentaire obtenue.
- 3 soirées "Rendez-vous de l'enfance" (thématique : accompagnement des enfants face aux écrans, parentalité et vie de couple et comprendre les rythmes de l'enfant).
- Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance en mars. En raison du Covid-19, animations 100 % en ligne via la page Facebook.



PERSPECTIVES 2022

- Développement du LAEP itinérant : ouverture d'une nouvelle antenne sur Quissac avec un prévisionnel de 2 séances par mois à compter du mois d'octobre.
- Animations : participation à la semaine nationale de la petite enfance avec diffusion de vidéos sur la page Facebook et réitération de la Journée de la petite enfance (divers ateliers pour les 0 à 6 ans) et 4 soirées Rendez-vous de l'enfance.
- Lancement et attribution du marché des repas en crèches.
- Lancement de plusieurs formations sur le "signé bébé" en vue de créer un spectacle de comptines signées et une vidéo YouTube (objectif : mission engagée pour la promotion des assistantes maternelles pour 2022).
- Poursuite d'Explo'RAM, projet innovant autour du travail du centre Createctura.

ENFANCE JEUNESSE

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) proposent tout au long de l'année d'accueillir le mercredi et pendant les vacances scolaires les enfants âgés de 3 à 13 ans, permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie de famille. Un projet pédagogique commun à toutes les structures permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Cette action est conduite en collaboration avec les communes de Quissac, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort et Lédignan qui mettent des locaux à disposition.

Les ALSH : 4 accueils de loisirs (Quissac, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort et Lédignan) ouverts les mercredis pour les 3-10 ans et les vacances scolaires pour 3-13 ans.



CHIFFRES clés



32 53

mercredis jours
ouverture des ALSH
pendant les vacances scolaires



1046

enfants accueillis
dans les 4 ALSH
mercredis et vacances scolaires



11

agents recrutés
pour la restauration
et l'entretien des locaux



Fermeture due au Covid-19
3 mercredis et 10 jours
vacances de printemps

62

animateurs recrutés

- 13 animateurs les mercredis
- 16 animateurs les petites vacances
- 33 animateurs durant l'été



← RÉTROSPECTIVE 2021

- Mise en place d'un logiciel au 1^{er} janvier, pour les inscriptions, paiement en ligne des accueils de loisirs.
- Lors du confinement lié à la crise Covid-19, 2 animateurs ont assuré un accueil d'urgence à l'école Rachel Cabane à Saint-Hippolyte-du-Fort afin d'assurer la continuité de service.
- 22 stagiaires ont suivi en juillet une semaine de stage théorique du dispositif "Devenir Animateur" à la MFR à Fonsanges. 10 d'entre eux ont validé leur stage pratique durant l'été et 3 sont titulaires du diplôme BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en fin d'année.
- Organisation d'une soirée à destination des ados sur le Cyber-harcèlement avec spectacle suivi d'un temps d'échanges avec un pédopsychiatre.



➔ PERSPECTIVES 2022

- Dispositif "Devenir Animateur" formation BAFA, stage approfondissement.
- Renouvellement de l'action journée des délégués de classe.
- Organisation du Festival Enfance Jeunesse en juin et du prix littéraire des collégiens.
- Mise en place de 3 soirées thématiques spectacle/débat-conférence à destination des adolescents et des familles.
- Lancement et attribution du marché des repas en crèches.

RELAIS EMPLOI

3 antennes :

Quissac

Sauve

Saint-Hippolyte-du-Fort



252

jours
d'ouverture

L'équipe du Relais emploi accueille le public, l'informe et l'oriente dans ses démarches liées à l'emploi et la formation et l'accès à ses droits : CPAM, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), logement...

Elle met également en relation les demandeurs d'emploi avec les offres proposées par les employeurs.

Ce service, également conventionné et subventionné par le Conseil Départemental du Gard et Pôle Emploi, accueille dans ses locaux différents partenaires et permanenciers.



CHIFFRES clés



4 868
contacts

Espace Public Numérique, entretiens, passages, employeurs, appels téléphonique, mails traités



91
contacts
avec les entreprises



1 210

entretiens individuels

• 53 % concernent l'emploi, la formation et la création d'activité

• 47 % concernent l'Accueil de Proximité pour l'Accès aux Droits



47 654 €
de subventions

du Conseil Départemental du Gard et Pôle Emploi



4 vidéos
"Découverte
des métiers"



RÉTROSPECTIVE 2021

- Lancement du projet de Labellisation Maison France Services et visites avec les délégués des Maisons France Services du Gard.
- Réalisation de 4 vidéos "Découverte des métiers" dans les secteurs de l'industrie, métiers de bouche, agriculture et bâtiment.
- Recrutement d'un conseiller numérique Piémont Cévenol qui propose gratuitement des ateliers collectifs et des accompagnements individuels pour développer l'autonomie des personnes.
- Installation de la Recyclerie dans des locaux communautaires de la ZAM du Tapis Vert à côté de la déchetterie à Saint-Hippolyte-du-Fort, mis à disposition par la CCPC.
- Poursuite du renforcement du partenariat local avec l'association Inter'Aides, la Maison Familiale et Rurale " Les Portes des Cévennes " et les Centre Médico Sociaux de Quissac et de Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Immersion dans le quotidien du service pour une demi-journée des délégués de la commission.



PERSPECTIVES 2022

- Obtenir la labellisation pour une Maison France Services itinérante dont le siège serait basé sur Quissac.
- Mettre en œuvre une itinérance, recenser et articuler les dispositifs d'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire.
- Organiser une journée de rencontres avec les responsables d'entreprises filmées en mai 2021.
- Une journée de découverte des métiers du Service à la personne avec la région Occitanie.
- Un forum des métiers et de l'orientation au sein des collèges du Piémont Cévenol.

PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ - PST

Le **Projet Social Territorialisé (PST)** est un outil qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants **au plus près de leurs besoins**.

Pour mener à bien cette mission, **une coordinatrice collabore avec tous les acteurs du territoire** et les services de la communauté de communes autour des thématiques suivantes : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accessibilité aux services, le logement décent.



CHIFFRES clés

5
groupes de travail

• **2** groupes sur la coéducation

- **1** groupe sur la jeunesse
- **1** groupe sur l'animation de la vie sociale
- **1** groupe sur le bien-être des habitants



1
comité de pilotage

1
comité technique
avec les différents partenaires (CAF, MSA, 3 Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique - SIRP), les services de la communauté de communes et le vice-président délégué pour l'Accès aux Droits



87
Paniers solidaires distribués

RÉTROSPECTIVE 2021

- Remplacement de la coordinatrice du PST au 1^{er} trimestre 2021
- Reprise des groupes de travail en adaptation à la crise sanitaire qui ont permis de réactualiser les besoins.
- Collaboration aux actions portées par les services :
 - "Organiser la coéducation et le bien-être de l'enfant" : les rendez-vous de l'enfance, des sensibilisations aux troubles du neurodéveloppement des agents des EAJE et des assistantes maternelles, un questionnaire sur les actions de soutien à la parentalité.
 - "Développer les projets pour les moins de 26 ans" : les rendez-vous des ados, UFOSTREET, actions collèges, enquête des étudiants de la MFR.
 - "Favoriser le bien-être des habitants" : améliorer la consommation énergétique des logements (Guichet unique Rénov'Occitanie), faciliter l'accessibilité aux services (conseiller numérique).
- Organisation d'une opération pour garantir l'accessibilité des actions relatives à la vie sociale et locale avec la mise en place des paniers solidaires.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 sera une année de bilan pour la CTG permettant de réactualiser le plan d'action pour renouveler la convention PST.

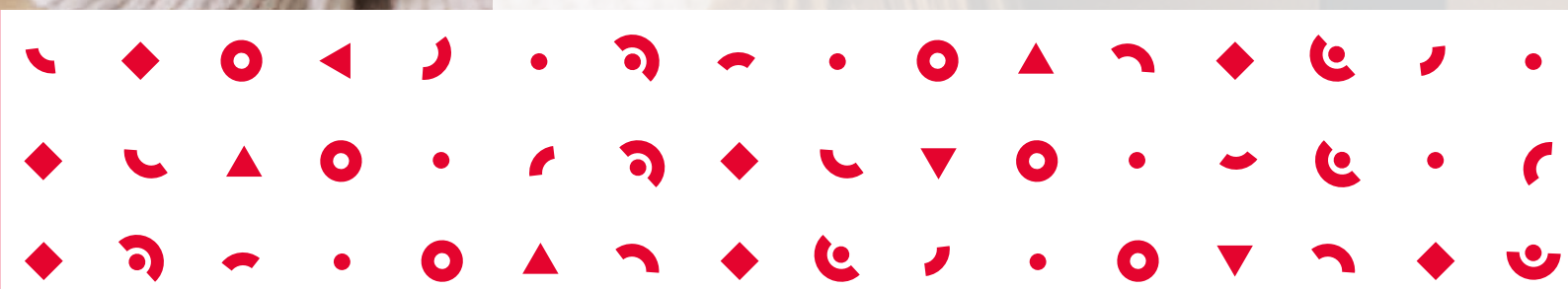
- Organisation d'une journée multi-partenarial avec les acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.
- Signature de la nouvelle convention programmée en décembre 2022 pour les cinq années à venir.
- Organisation avec le parquet d'Alès d'une journée sur l'Habitat indigne.
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance :
 - Témoignage du maire de Ganges auprès des maires du Piémont Cévenol.
 - Diagnostic avec les groupements de gendarmerie locaux.
 - Partenariat avec le parquet d'Alès.



RESSOURCES INTERNES



**PRÉVENTION
MOYENS GÉNÉRAUX
COMMUNICATION
MARCHÉS PUBLICS
SERVICES TECHNIQUES ET MAINTENANCE
DES VÉHICULES**



PRÉVENTION

Par son action quotidienne, ce service vise au niveau humain à **préserver la santé des salariés, améliorer les conditions de travail, réduire les situations stressantes, contraignantes et pénibles.** Au niveau économique, la prévention permet de diminuer les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles.

En matière juridique, elle accompagne l'employeur dans le respect des obligations de sécurité et lui évite des contentieux.

Enfin au niveau sociétal, elle tend à améliorer la qualité de vie au travail et le climat social au sein de la collectivité.



CHIFFRES clés



12

accidents de service
dont 10 avec arrêts
de travail



17

formations



726

heures
de formation



74

agents
concernés



62

accueils sécurité
dont 2 séances
en groupe
(saisonniers OM, ALSH)



RÉTROSPECTIVE 2021

- Participation aux cellules de crises Covid-19 pour sensibiliser, informer et conseiller l'autorité territoriale et rédaction de protocoles pour des actions préventives spécifiques au Covid-19 (Cellule de crise, information, sensibilisation, conseil suivi règlementaire).
- Mise en œuvre des dotations EPI (Equipement Professionnel Individuel) et des stocks de sécurité Covid-19.
- Poursuite de l'accompagnement pour faire face au risque épidémiologique (Covid-19) impactant les activités des services.
- Mise en œuvre de la sensibilisation aux principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Reprise des formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) en interne et rattrapage 2020 : 53 agents formés en interne sur 8 sessions (371 h de formations interne).
- Suivi des prescriptions de l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) suite aux visites de sites.
- Analyse des accidents de service.



PERSPECTIVES 2022

- Poursuite des actions d'informations, conseils et de prévention.
- Mise en œuvre du dispositif de signalement des violences internes en lien avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard (CDG30).
- Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).
- Reprise des SST initiaux : en complément des Maintien-Actualisation des Compétences SST.

MOYENS GÉNÉRAUX

INFORMATIQUE, TÉLÉPHONIE, ACCUEIL ET REPROGRAPHIE

L'accueil du public est assuré tout au long de l'année au siège de la CCPC implanté à Quissac. Le service Affaires générales et juridiques a pour mission de **recevoir, orienter, informer et renseigner les usagers** aussi bien physiquement, téléphoniquement ou par la messagerie électronique.

En partenariat avec nos différents prestataires, les agents assurent le suivi de la maintenance informatique, téléphonique et la reprographie. A ce titre, ils coordonnent les interventions en lien avec les différents services et ils procèdent à la vérification et validation de toute les factures.

Le service assure également l'organisation et le suivi des conseils communautaires, des réunions du bureau exécutif et des conférences des maires.



CHIFFRES clés



VOLUME FINANCIER DES ASSURANCES

32 795,11 €

- 9 626,80 €
pour les dommages aux biens
- 14 117,30 €
pour les véhicules
- 8 245,62 €
pour les responsabilités civiles
- 725,71 €
pour la protection fonctionnelle



11

déclarations
de sinistres

- 3 aux bâtiments
- 5 aux véhicules
- 3 responsabilités civiles



4 189,34 €

remboursés pour ces sinistres
dont 4 189,34 € pour les véhicules



129
ordinateurs



17
copieurs

← RÉTROSPECTIVE 2021

- Organisation et suivi des 12 conseils communautaires organisés dans différentes communes.
- Délivrance de 122 autorisations de conduite pour les véhicules de service et de 60 autorisations de conduite pour l'utilisation occasionnelle par les agents de leurs véhicules personnels.
- Renouvellement et augmentation de la mémoire des 135 ordinateurs du parc informatique.
- Passage des ordinateurs à Windows 10.
- Installation du nouveau serveur informatique.
- Migration des boîtes mails vers Office 365 et installation des applications Office 365 pour faciliter les échanges à distance.

→ PERSPECTIVES 2022

- Renfort de la sécurité informatique.
- Acquisition de nouveaux matériels pour répondre au déploiement du télétravail et de la visioconférence.
- Lancement d'un nouveau marché des assurances.

COMMUNICATION

Service transversal, il assure la mise en œuvre de l'ensemble des actions de communication de la collectivité en concertation avec les élus et travaille en étroite collaboration avec les directeurs de pôles et responsables de services.

Il conçoit et coordonne la conception et la diffusion de supports d'information prints et numériques et il s'attache à développer l'image et la renommée de la communauté de communes.

- **Site internet** : www.piemont-ceveneol.fr
- **Réseaux sociaux** : Facebook et YouTube
- **Publications-Editions imprimées** : journal communautaire, affiches, flyers et plaquettes
- **Presse et revue de presse**
- **Relations publiques**
- **Signalétique**



CHIFFRES clés

DOCUMENTS RÉALISÉS



102 **12**
en interne en externe



118
articles de presse
publiés



2
journaux communautaires
distribués dans les boîtes
aux lettres de **11 400 foyers**



1360
impressions en interne



65 500
impressions en externe



1200
abonnés Facebook
création de la page en avril 2020



RÉTROSPECTIVE 2021



PERSPECTIVES 2022

- Renfort de la transversalité avec les services.
- Poursuite de la démarche de communication plus éco-responsable avec réduction des quantités d'impression, et travail sur l'éco conception des supports de communication.
- Recours à une Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la refonte du site internet.
- Restructuration des réseaux sociaux pour une meilleure visibilité de la CCPC : animation et développement de la page Facebook CCPC et fermeture des autres pages (à l'exception de celle de l'OTIPC).
- Projet de révision de la charte graphique et du logo : lancement du marché et co-construction avec agents et élus.
- Renforcement de la stratégie digitale avec la création de contenus vidéos pour la chaîne YouTube avec l'appui d'un groupe de travail constitué des services relais emploi, tourisme, petite enfance.
- Mise en place de la nouvelle charte graphique sur tous les supports de communication de la CCPC.
- Evolution du journal communautaire avec notamment le changement de périodicité de parution (avril et septembre) et nouvelle ligne éditoriale.
- Développement des outils numériques et mise en place d'outils d'évaluation des campagnes de communication et des consultations et enquêtes.
- Lancement du marché public signalétique (panneaux du territoire...).
- Lancement du marché de refonte du site internet.

MARCHÉS PUBLICS

Le service marché public gère la mise en œuvre de procédure de consultation entreprise pour des achats en matière de fournitures, services et travaux. Il accompagne les services dans la rédaction des pièces techniques des marchés et il élabore toutes les pièces administratives.

Il prépare les Commissions d'Appel d'Offres et conseille le Président et les élus dans leurs prises de décisions.



CHIFFRES clés

VOLUME FINANCIER DES ACHATS

4 790 812 €

au total



623 738 €

fonctionnement



4 167 074 €

investissement

RÉTROSPECTIVE 2021

PERSPECTIVES 2022

PRINCIPAUX MARCHÉS

MARCHÉS SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE

- Lancement / attribution : achat de livres non-scolaires pour les ressources documentaires du réseau lecture publique.
- Lancement / attribution : prestations de transports des déchets recyclables bleus et des déchets verts pour la CCPC.

MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

- Lancement, attribution et exécution du marché de construction de la piscine intercommunale de Quissac.
- Lancement : fourniture et pose de panneaux pour la création de boucles cyclo-touristiques sur le territoire de la CCPC.
- Lancement / attribution : acquisition, livraison et formation d'un châssis cabine de 7,5 tonnes avec BOM de 7 m³ comprenant compacteur et lève-conteneurs simple chaise pour la CCPC.
- Lancement : conception, élaboration et livraison de repas et collations en liaison froide pour les EAJE et les centres de loisirs de la CCPC.

- Lancement de la consultation pour la refonte du site internet.
- Lancement de la consultation pour les travaux de la Maison France Services.
- Lancement de la consultation pour les audits énergétiques des bâtiments.
- Lancement de la consultation pour l'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le Pôle Intercommunal des Services à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Lancement de la consultation pour le logiciel de la Taxe de séjour.
- Consultation et attribution du marché pour la fourniture et la pose de panneaux de signalisation verticale (panneaux d'entrée de territoire et de covoiturage).
- Attribution du marché portant sur la fourniture de matériels de signalisation pour les sentiers de randonnée de la CCPC.
- Attribution du marché portant sur la fourniture et la pose de panneaux pour la création de boucles cyclo-touristiques sur le territoire du Piémont Cévenol.

SERVICES TECHNIQUES ET MAINTENANCE DES VÉHICULES

Les services techniques sont composés d'agents polyvalents disposant de nombreuses compétences afin de gérer la maintenance des bâtiments intercommunaux (crèches, ALSH, stades, Zones d'activités, bâtiments administratifs...) et du parc des véhicules et engins, de l'entretien des espaces verts et des sentiers de randonnée.

Ils programment, coordonnent et assurent le suivi des entreprises qui interviennent pour les vérifications réglementaires et les travaux de maintenance et d'amélioration des bâtiments.



CHIFFRES clés



38

infrastructures entretenues



250 km

de sentiers de randonnées
entretenus



754

interventions
sur demande des services



41

véhicules entretenus

- 2 tractopelles,
- 2 compacteurs mobiles
- 1 compacteur fixe pour le transfert des ordures ménagères
- 13 véhicules légers et utilitaires
- 5 véhicules électriques
- 8 Bennes à Ordures Ménagères (BOM)
- 3 mini benne de collecte
- 2 tracteurs
- 2 micro tracteurs
- 1 chariot élévateur
- 2 remorques

← RÉTROSPECTIVE 2021

- Politique de changement de luminaires par des LEDS.
- Accompagnement du marché de travaux des sentiers de randonnée.
- Achat d'un micro tracteur et de ses accessoires.
- Démission du chef de service en poste en mai et responsabilité du service assurée par le Directeur du pôle.
- Renfort de la polyvalence des agents pour faire face à la fragilité du service et aux absences prolongées d'agents en maladie.

→ PERSPECTIVES 2022

- Suivi des travaux de réhabilitation de la piscine intercommunale de Quissac.
- Poursuite du suivi des travaux d'extension du réseau de randonnée.
- Accompagnement du maître d'œuvre pour l'extension des boucles-cyclotouristiques.
- Acquisition d'un véhicule neuf pour la collecte des ordures ménagères.
- Formation de deux agents afin d'obtenir l'habilitation nécessaire à la maintenance et l'entretien des véhicules électriques.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

13 bis rue du Docteur Rocheblave – 30260 QUISSAC

Tél. 04 66 93 06 12

www.piemont-cevenol.fr

